

**RAPPORT PREALABLE incendie**

Etabli par : Sgt Flückiger 3417

Poste : Yverdon-les-Bains , le 30.08.2002

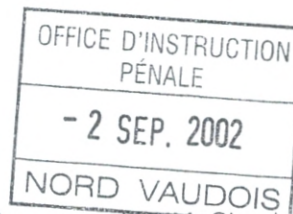
POLICE CANTONALE

Avis : SA, 31.08.2002, vers 1145.

Auteur alarme : CET, Sgt Dufour.

Date et heure : SA, 31.08.2002, vers 1140

Endroit : Essertines-sur-Yverdon, au lieu dit Nonfoux, fermes mitoyennes de MM. Claude BUDRY et Jakob GUTKNECHT.

Lésés : **BUDRY** Claude, né le 06.10.1936, ingénieur, domicile 1417 Essertines/Yverdon, Nonfoux. Propriétaire.**GUTKNECHT** Jakob, 09.08.1946, agriculteur, même adresse, propriétaire.**GUTKNECHT** David, né le 24.05.1968, employé CFF, même adresse, neveu et locataire.

**Ciconstances** : Nous avons établi que l'alarme avait été donnée à 1140, par M. Jakob GUTKNECHT. Ce dernier qui était afféré auprès d'une machine agricole dans un hangar voisin, a entendu un crépitement. Intrigué, il s'est rendu à la ferme où il a constaté qu'elle était la proie des flammes. Après avoir avisé le no 118, il s'est occupé, seul, à évacuer une vingtaine de bovins. Cependant, deux veaux ont été la proie des flammes. Vu l'ampleur du sinistre, les flammes se sont propagées à la toiture du rural de M. BUDRY. Ce sinistre a été combattu par les hommes des CR de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains, sous les ordres du Colonel Cachin ainsi que des sapeurs pompiers des communes avoisinantes, au moyen de cinq véhicules lourds, cinq légers et une moto-pompe. Plusieurs courses ont été tirées en travers de la chaussée. Vers 1330 le sinistre était maîtrisé. Seul le fourrage continuait de se consumer.

La route principale Essertines-sur-Yverdon - Pailly fermée par le personnel du CIR, jusqu'à 1600 environ.

**Dégâts** : fermes, fourrage et machines détruites, habitations endommagées par l'eau et la fumée. Camion échelle du CR Yverdon endommagé.**Témoin(s)** : aucun.**Remarque(s)** : sur place, MM. Reymond, Inspecteur SDIS, à Lausanne, Weber de la Romande Energie, pour coupure de l'électricité, Inspecteurs Debétaz et Favey et sgt Blanc, sous-officier de permanence.

Avis : OSS et OPG, JI Nord-vaudois et CET

Remis sans délai à la cellule incendie , qui s'occupe d'entendre les lésés, au CIR.

Rapport de police sera établi : oui.

Signature(s) :

  
Blanc sgt


  
Flückiger sgt